mars 2014

la brève

de Saint-Martin-le-Vinoux

Samedi 22 mars

le carnaval de Saint-Martin-le-Vinoux

avec la troupe Cirque Autour « Las Vegas disco »

14h30
départ de la déambulation, Place Pasteur

CIRCUIT
- rue du 26 mai,
- rue du Petit lac,
- Champeyrard,
- rue Félix Faure
- rue Pierre Sémard

16h30
arrivée au Parc des Moaïs.

Mardi 18 février

Essais réussis pour le tramway tracté qui est arrivé à 11h devant l'Hôtel de Ville.

Il faudra attendre le 28 juin prochain pour sa mise en service, jusqu'à Pique Pierre.

Mairie > du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h à 17 h - Tél. 04 76 85 14 50 - Courriel : mairie@ville-saint-martin-le-vinoux.fr

Samedi 15 février

Le Secours populaire organisait une vente exceptionnelle d'articles neufs. Les sommes récoltées vont permettre à des enfants de partir quelques jours en vacances.

Dimanche 16 février

La Maison des Moaïs a accueilli pour sa 3e édition, le salon de la carte postale ancienne organisé par le club cartophile dauphinois. Cette manifestation, attire de plus en plus de participants.

Election municipale du dimanche 23 mars : révision des consignes pour bien voter !

Pour la première fois, les élections municipales vous permettront d'élire en même temps que les conseillers municipaux, sur le même bulletin de vote, vos élus intercommunaux.
Comment ça marche ?

La principale différence est visible sur le bulletin de vote. Le même bulletin comporte deux listes :

- à gauche du bulletin, une liste de candidats au conseil municipal, comme auparavant. Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans, avec autant d'hommes que de femmes, en alternance sur la liste.
- à droite du bulletin, une liste à part, avec 3 noms issus de la liste des candidats au conseil municipal : ce sont les futurs conseillers communautaires. Des élus, titulaires, siègeront au Conseil de la Métro (communauté d'agglomération grenobloise), participeront à la fois aux décisions de l'agglomération et représenteront la ville de Saint-Martin-le-Vinoux. Un délégué remplaçant est prévu, en cas de démission d'un des titulaires. Les conseilleurs communautaires sont élus pour 6 ans également.

Vous ne votez qu'une seule fois, avec un seul bulletin

Ne faîtes aucun ajout, aucune suppression, aucune rature, aucun dessin sur votre bulletin de vote glissé dans l'enveloppe. Un bulletin modifié, raturé, écrit, n'est pas pris en compte ; ne mettez qu'un seul bulletin dans une même enveloppe.

Bon à savoir :

Pour voter, munissez-vous bien d'une pièce d'identité, obligatoire et rendez-vous dans votre bureau de vote, inscrit sur votre carte d'électeur.

Les 3 bureaux sont ouverts de 8 heures à 20 heures.

- bureau 1 : Village
  dans l'école du Village, Place du Village
- bureau 2 : Hôtel de Ville
  40 avenue Général Leclerc
- bureau 3 : Néron
  Espace Hubert Dubedout, derrière le parking du Lild, à côté de la halte garderie municipale.

Petit boulot d'été 2014 pour les 16/18 ans

Il faut habiter Saint-Martin-le-Vinoux, être âgé de 16 à 18 ans non révolus, et ne pas avoir déjà bénéficié du dispositif.

Les dossiers de candidature sont à retirer, à partir du 31 mars 2014, à l'Hôtel de Ville - 40 avenue Général Leclerc, Direction Solidarité ou à l'APASE - 38 rue du 26 mai 1944.

Ils doivent être rapportés avant le 2 mai 2014, uniquement à la mairie.

Stage de zumba

L'Amicale du Personnel organise le samedi 22 mars de 9 h à 11 h 30 un stage de zumba au gymnase Pierre Mendès-France.

Ce stage est ouvert à tous et toutes dès l'âge de 10 ans (les enfants doivent être inscrits avec un adulte référent).

Inscription obligatoire avant le 14 mars (avec paiement joint).

Tarif : Adulte : 12 € - Enfant de 10 à 18 ans : 8 €

Renseignements et inscription en Mairie au 04 76 85 14 50 ou par mail mairie@smlv.fr auprès de Françoise Collot.

Réservez vite !

Agenda

Mercredi 19 mars
Cérémonie commémorative du 19 mars 1962
Cessez le feu de la guerre d'Algérie
> 17 h 30 - Place du Village

Samedi 22 mars
Stage de Zumba, ouvert à tous mais sur inscription préalable (cf article ci-contre)
> de 9 h à 11 h 30 au gymnase Pierre Mendès France

Samedi 22 mars
Carnaval « Las Végas Disco »
avec la compagnie Cirque Autour
> départ de la déambulation à 14 h 30 - Place Pasteur

Dimanche 23 mars
Premier tour des élections municipales
> Bureaux de votes ouverts de 8 h à 20 h

du 24 mars au 11 avril
Exposition de peinture - Huguette Perrin
> Hall de l'Hôtel de Ville

Jusqu'au 25 mars
Exposition «Carnets de voyage, mode d'emploi» des livres et 12 panneaux à découvrir
> Bibliothèque Pierre Fugain (heures d'ouverture)

Samedi 29 mars
Le CME collecte les bouchons en plastique au profit des «Bouchons d'Amour»
> de 9 h à 12 h - devant les commerces du centre commercial Bellecroix

Dimanche 30 mars
Second tour des élections municipales
> Bureaux de votes ouverts de 8 h à 20 h

Samedi 5 avril
Martin-dis-nous
Soirée contes : «repas conté» et «contes à la noix» des histoires de diables et de coques de noix
> à 19 h 30 - Espace Hubert Dubedout
- Entrée : 12 € pour les adultes et 5 € pour les enfants
- Contact : 06 11 99 61 75 ou 04 76 56 81 29

Vendredi 25 avril
Foyer Arts et Loisirs - La Chorale fête ses 10 ans
> à 20 h - Eglise de la Buisserate
- Contact : 09 64 20 90 29

INSCRIPTION POUR LA HALTE GARDERIE

Il faut vous rendre au 2e étage de la mairie au service Solidarité.

Les pièces à fournir :

- justificatif de domicile,
- numéro d'allocataire CAF,
- numéro sécurité sociale,
- carnet de vaccination de l'enfant

Direction Solidarité : 04 76 85 14 38.

Mise en page : happy-design • Imprimerie des Eaux Claires : 04 76 09 34 14